

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 8 - 10 février 2000

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2000/4-B
5 janvier 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

SUIVI DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

**Rapport d'activité sur la mise en
oeuvre du Plan d'action du Sommet
mondial de l'alimentation**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur par intérim de la Division des stratégies et des politiques (SP):	D. Spearman	tel.: 066513-2601
---	-------------	-------------------

Analyste des politiques hors classe, Service des politiques (SPP):	D. Hines	tel.: 066513-2233
--	----------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CII	Compte d'intervention immédiate
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ECHA	Comité exécutif chargé des affaires humanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS	Système d'alerte rapide en cas de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interinstitutions
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
SICIVA	Système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international



INTRODUCTION

1. Au cours de sa vingt-quatrième session, en juin 1998, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a demandé que les rapports d'activité sur la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation soient présentés selon un nouveau format qui permette de mieux suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan. Dans cette nouvelle formule, les pays et organisations sont invités à indiquer les questions ou problèmes qu'ils jugent prioritaires et à décrire les mesures concrètes prises pour s'y attaquer.
2. Aux fins des rapports, les Engagements du Sommet mondial de l'alimentation sont divisés en deux catégories: ceux qui sont axés sur la personne humaine (Engagements Un, Deux et Cinq) et ceux qui sont axés sur le développement (Engagements Trois, Quatre et Six). Dans les rapports nouvelle formule, l'examen des divers éléments de l'Engagement Sept (participation et partenariats pour la mise en œuvre du Plan d'action) est réparti entre les deux catégories. En 2000, les rapports soumis au CSA traiteront seulement des engagements axés sur la personne humaine.

SUITE DONNEE PAR LE PAM AUX ENGAGEMENTS

3. Toutes les politiques et tous les programmes du PAM visent à réduire le nombre des mal nourris dans le monde. Depuis le Sommet mondial de l'alimentation, le PAM n'a cessé d'affiner le ciblage de son assistance de façon à concentrer ses efforts sur les problèmes qu'il est le plus capable de régler.
4. Il est rendu compte ci-après des interventions du PAM à l'appui des Engagements Un, Deux et Cinq.

Engagement Un: Consolidation de la paix, participation et égalité entre les sexes

Environnement propice

5. Il n'y a pas de sécurité alimentaire sans paix et stabilité économique. Le PAM s'attache en priorité à aider les gens en situation critique à sortir de la crise et les trois quarts de son assistance sont destinés à satisfaire des besoins humanitaires.
6. Dans les zones de conflit, le PAM appuie l'instauration de la paix au moyen de stratégies de renforcement de l'autonomie (notamment au bénéfice des femmes) et de reconstruction du tissu social.
 - Au Soudan et en Ethiopie, le PAM distribue des vivres par l'intermédiaire de comités villageois, au sein desquels les femmes sont bien représentées et contribue ainsi à l'autonomisation de ces dernières.
 - En Indonésie et au Malawi, l'appui que le PAM, en coopération avec la Banque mondiale, fournit aux filets de sécurité communautaires, aide les réseaux communautaires à atteindre les victimes de la crise économique.



- Dans le nord de l'Ouganda, les aliments du PAM aident des groupes de femmes et de jeunes à créer des équipements communautaires, ressuscitant ainsi la tradition de coopération des Acholi.

Favoriser le développement—atteindre les exclus

7. Il ne sera possible d'éradiquer la pauvreté et l'insécurité alimentaire que si les pauvres investissent dans leur propre avenir. Le PAM a pour principe de n'utiliser l'aide alimentaire que quand elle est nécessaire pour satisfaire les besoins immédiats de consommation et permet à des familles victimes de l'insécurité alimentaire de tirer parti des possibilités de développement pour s'affranchir de cette insécurité. Pour cela, il doit adopter des approches participatives soucieuses des besoins et des priorités des bénéficiaires et travailler en partenariat de façon à coordonner l'aide alimentaire avec les activités de développement que mènent d'autres acteurs. Ces principes sont énoncés dans la nouvelle politique du PAM visant à favoriser le développement adoptée en mai 1999.
8. La nouvelle politique de développement du PAM est en synergie avec les politiques et stratégies nationales de sécurité alimentaire. En particulier, la PAM atteint les populations marginalisées, par exemple celles qui vivent sur des terres à faible potentiel, pour faire en sorte qu'elles ne soient pas exclues du bénéfice des investissements sociaux et des nouveaux équipements.

Problématique hommes-femmes—Renforcement de l'autonomie des femmes

9. Dans l'Engagement Un du Plan d'action (Objectif 1.3), les parties se sont engagées à "assurer l'égalité entre les sexes et la dévolution de pouvoir aux femmes". Les Engagements du PAM en faveur des femmes (adoptés à Beijing) comportent un programme ambitieux visant à "assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions". Le PAM a créé un Fonds d'action pour l'égalité entre hommes et femmes et un Groupe de travail pour la parité entre les sexes en vue de mettre en œuvre une démarche axée sur le rôle des femmes dans le développement.

Le PAM et le renforcement de l'autonomie des femmes

Dans ses interventions de redressement—au Burundi, au Cambodge, en Ethiopie, au Rwanda et au Soudan par exemple—le PAM fait participer les femmes à la gestion et à la distribution de l'aide alimentaire et souvent crée des réseaux pour renforcer la position des femmes dans les communautés. Dans ses activités de développement, il s'attache prioritairement à assurer l'accès des femmes aux aliments, aux possibilités d'améliorer leur sort et aux prises de décisions. Au Bangladesh, au Bénin, en Ethiopie, au Pakistan et en Ouganda, il ne se contente pas de remettre les aliments directement aux femmes, mais il veille à ce qu'elles participent à la conception des activités et siègent aux comités de gestion.

10. Le PAM s'est lancé dans plusieurs initiatives en vue d'intégrer plus profondément le souci d'équité entre les sexes, notamment en améliorant les données de référence de façon à mieux mesurer les acquis et en renforçant les capacités d'analyse sexospécifique sur le terrain. Il a établi une liste servant à évaluer la réalisation de ses Engagements en faveur des femmes et il l'utilisera pour intégrer le souci de parité entre hommes et femmes dans toutes ses activités.



Engagement Deux: Action ciblée sur les plus vulnérables et analyse et cartographie de la vulnérabilité

Populations marginalisées et terres marginales

11. Aux termes de la définition de sa Mission, le PAM doit allouer au moins 50 pour cent des ressources disponibles pour le développement aux pays les moins avancés (PMA) et au moins 90 pour cent aux deux catégories de pays, pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et PMA. Depuis 1997, le PAM atteint chaque année cet objectif. En application de la politique visant à favoriser le développement, les ressources du PAM sont utilisées prioritairement pour:
- a) Permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.
 - b) Permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation.
 - c) Permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.
 - d) Atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.
 - e) Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
12. La nouvelle politique repose sur les acquis des actions ciblées sur les populations des zones marginales. Les premiers effets bénéfiques de la croissance, du développement des services publics et des marchés efficaces échappent le plus souvent aux groupes marginalisés et aux zones isolées. Les zones marginales ont en général un faible potentiel agricole ou des terres fragiles. La nouvelle politique du PAM favorise des démarches permettant aux habitants de ces zones de gérer leurs terres de façon durable et d'investir dans des ouvrages de protection propres à atténuer les effets des catastrophes.

Le PAM et l'environnement

En vertu de ses nouvelles politiques et directives sur l'environnement, le PAM s'emploie à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. Grâce à son processus d'analyse environnementale, il repère les risques environnementaux et identifie les moyens de combattre la dégradation de l'environnement.

Près de 50 pour cent des projets de développement du PAM visent à prévenir la dégradation de l'environnement. Par ces projets, le PAM contribue à l'effort international de lutte contre la désertification et la dégradation de l'environnement. En 1997, il a participé à la première Conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification; il continue à appuyer cette Convention.



Atteindre les plus vulnérables aux périodes critiques de leur vie

13. Les interventions du PAM visent en priorité les femmes et les enfants en bas âge, qui sont souvent les premières victimes des effets irréversibles d'une mauvaise alimentation. La faim aux périodes critiques de la vie des femmes et des enfants se transmet de génération en génération. Le PAM a renforcé ses politiques et directives en vue de resserrer encore la coordination avec les interventions dans les domaines de la nutrition et de la santé et de chercher des formules nouvelles pour atteindre les femmes.
- Au Sénégal, le PAM travaille en partenariat avec la Banque mondiale et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) pour atteindre les femmes par le truchement d'organisations non gouvernementales (ONG) et de centres communautaires ayant des activités de formation nutritionnelle et sanitaire.
 - Pour appuyer les modes de consommation traditionnels tout en faisant parvenir aux femmes et aux enfants en bas âge des aliments nutritifs, le PAM a mis au point des aliments composés tels que *Indiamix*, *Likuna Phala*, et *Unimix*—qui tous sont produits dans les pays bénéficiaires avec des ingrédients locaux.

Travailler à la sécurité alimentaire avec les femmes

14. Il est essentiel d'accroître l'instruction des femmes et d'améliorer leur position dans la société pour réduire la malnutrition chez les enfants. Dans les pays où les disparités entre les sexes sont considérables, 50 pour cent des ressources consacrées par le PAM à l'éducation sont ciblées sur les filles.
15. Au Malawi, au Niger, au Pakistan et au Yémen, le PAM fournit une ration alimentaire aux familles ayant une fille à l'école. Le ciblage est directement lié à la fréquentation scolaire. Au Bangladesh, les programmes de renforcement de l'autonomie des femmes et de formation ont incité un grand nombre de mères à envoyer leurs filles à l'école. La fréquentation scolaire des filles des familles bénéficiaires a augmenté de pas moins de 10 pour cent.

Analyse et cartographie de la vulnérabilité

16. Le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM fait partie du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (SICIVA). Il appuie donc directement la réalisation de l'objectif a) de l'Engagement Deux (Objectif 2.2) d'établir et de mettre à jour "périodiquement, en cas de besoin, un système national d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires."
17. Les analyses entreprises par les unités ACV du PAM aident le Programme à concevoir des interventions d'aide alimentaire mieux adaptées aux besoins des victimes de l'insécurité alimentaire. De plus, l'ACV appuie et complète les SICIVA nationaux. Ainsi en Equateur, l'ACV et le Secrétariat du SICIVA de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont associés dans un effort concerté pour appuyer la conception et la mise en œuvre d'un SICIVA national. Mettant en commun les ressources et l'information dans le cadre du Groupe de travail interinstitutions, le PAM peut appuyer l'expansion des SICIVA aux échelons national, régional et international. L'ACV a de plus signé un Mémoire d'accord avec le Système d'alerte rapide en cas de famine (FEWS) de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) en vue de collaborer et de mettre en commun l'information à l'échelle mondiale.



Engagement Cinq: Interventions d'urgence et redressement

Réaction du PAM aux crises humanitaires

18. Le PAM s'est doté de mécanismes tels que le Compte d'intervention immédiate (CII), les filières régionales et les mécanismes de planification d'urgence pour faire parvenir des aliments aux groupes en difficulté avant que cette difficulté ne se transforme en crise. Par exemple, dans les programmes de pays pour le Sahel, des plans d'urgence aident à atténuer les effets des catastrophes naturelles récurrentes.
19. Le PAM aide aussi les autres institutions à faire en sorte que l'assistance parvienne à ceux qui en ont besoin. Ses équipes de télécommunications mettent en place des filières de communication pour le PAM et les autres organisations qui s'emploient à sauver des vies humaines en temps de crise. Ainsi, au Kosovo, dans la Région des Grands Lacs et au Timor oriental, le PAM fournit aux ONG et aux autres organisations des infrastructures de secours pour les télécommunications.
20. En cas de crise, par exemple, le PAM fournit souvent à d'autres organisations les moyens de transporter le personnel et les approvisionnements.
 - Pour faire parvenir les secours d'urgence en Ethiopie, le PAM a mis les entrepôts et les moyens de transport qu'il avait à Djibouti à la disposition de toutes les organisations des Nations Unies et autres organismes de secours ayant des opérations en Ethiopie.
 - En Angola, le PAM fournit des services de transport à ses partenaires des Nations Unies et aux ONG, notamment des services de transport aérien pour faire parvenir des secours d'importance vitale et du personnel dans les villes assiégées.

Nouvelle politique et nouveaux programmes de redressement

21. Comme il importe d'aider les sinistrés à reconstruire leur existence, le PAM applique une nouvelle politique d'appui au redressement et il a créé à cet effet une nouvelle catégorie d'opérations, les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR). Sa stratégie de redressement prévoit l'adoption de démarches axées sur le développement, en partenariat avec les organisations fournissant une assistance complémentaire. Les IPSR comportent des mécanismes d'urgence pour aider à protéger les acquis en cas de problème.
 - En République populaire démocratique de Corée, le PAM a lancé des activités d'atténuation des effets des catastrophes utilisant les mécanismes communautaires à l'appui de la sécurité alimentaire.
 - Au Cambodge, le PAM aide les personnes déplacées et les résidents à gérer les ressources naturelles et en particulier à aménager les forêts de façon durable.

Opérations spéciales du PAM

22. La fourniture d'aliments en période de crise est un palliatif temporaire, mais la logistique mise en place pour les livraisons peut avoir des retombées bénéfiques à long terme. Dans le cadre des opérations spéciales du PAM, les infrastructures, en particulier les routes, les ponts et les ports, sont réhabilitées pour permettre de faire parvenir rapidement les vivres à ceux qui en ont besoin. Au cours des deux dernières années, le PAM a investi 55 millions de dollars dans les infrastructures des pays bénéficiant d'une aide alimentaire. Une partie de ces investissements continue à servir au commerce local longtemps après la crise.



- A Dili, au Timor oriental, le PAM a réhabilité des équipements portuaires et des entrepôts pour permettre de faire face aux besoins alimentaires de milliers de personnes déplacées.
- En 1998, en Tanzanie, des inondations ont emporté la voie ferrée reliant Dar es Salaam au Rwanda et au Burundi. En quelques semaines, le PAM a établi une plaque tournante ferroviaire à Dodoma pour assurer le transit des aliments.

Engagement Sept

23. Toutes les activités du PAM sont empreintes des objectifs de l'Engagement Sept: le PAM adopte systématiquement une démarche axée sur la personne humaine et travaille en partenariat. Faire participer les pauvres qui ont faim est la première étape dans la voie d'un avenir de sécurité alimentaire. De plus le PAM, en coordination et concertation avec toutes les parties prenantes, appuie des mesures ambitieuses de lutte contre la faim.
24. Le PAM cherche à développer des partenariats pour promouvoir la participation. D'où son étroite collaboration avec les ONG.
 - Le PAM collabore avec plus de 1 100 ONG dans le monde.
 - Le PAM donne la priorité à ses partenaires du Sud qu'il aide dans certains cas à améliorer leurs compétences de gestion et d'exécution en vue de renforcer les capacités nationales.
 - Le PAM accueille tous les ans une consultation avec ses principaux partenaires; c'est là une occasion de se concerter sur les problèmes et les stratégies en vue de contribuer plus efficacement à la lutte contre la faim.
25. Le PAM utilise les partenariats pour coordonner l'aide alimentaire avec les autres ressources en vue d'aider à combattre la faim. Le PAM participe activement au Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG), au Comité exécutif chargé des affaires humanitaires (ECHA) et au Comité permanent interinstitutions (IASC). En 1999, deux représentants du PAM étaient en même temps l'un Coordonnateur résident des Nations Unies et l'autre Coordonnateur pour les affaires humanitaires dans leur pays d'affectation. Le PAM a signé des Mémoires d'accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en vue de resserrer la collaboration dans les opérations de secours aux réfugiés et de redressement. Le renforcement de la collaboration entre les trois organisations ayant leur siège à Rome, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM, revêt une importance particulière pour le PAM. Du fait que les mandats de ces trois organisations sont complémentaires, cette collaboration accroît considérablement l'impact des opérations. En 1999, le PAM a signé un Mémoire d'accord avec la FAO pour institutionnaliser sa coopération avec le Programme spécial pour la sécurité alimentaire.



Appui du PAM au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

Dans les pays qui pilotent le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM participe aux groupes de travail techniques et aux groupes thématiques, et dans certains cas, il préside les groupes thématiques sur la gestion des catastrophes, la remise en état et le redressement et la sécurité alimentaire. En avril 1999, le PAM s'est joint aux trois autres membres de l'UNDG pour approuver et diffuser des directives concernant la collaboration pour les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

26. Le PAM prend au sérieux sa fonction de plaider en faveur des pauvres qui ont faim, de création de partenariats et d'ouverture de dialogues avec tous ceux qui peuvent aider à vaincre la faim dans le monde. Il aide à faire prendre conscience du sort tragique de ceux qui souffrent de la faim, utilisant à cet effet tous les moyens: les médias, y compris Internet, les appels aux donateurs, et diverses tribunes des Nations Unies comme l'UNDG et le IASC; et, à l'échelle nationale, le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement et des bilans communs de pays et la collaboration avec les autorités nationales et la société civile.